



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 070-247000755-20260330-D2026\_015C-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 30 mars 2026

## Désignation du secrétaire de séance

### DÉLIBÉRATION

N° 2026-015

En exercice : 37  
Titulaires présents : 35  
Pouvoirs : 2  
Absents : 2  
Nombre de votants : 37

Le 30 mars de l'année deux mille vingt-six à 19H00 à Luxeuil-Les-Bains, salle du conseil municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué le 24 mars dernier s'est réuni. La séance a été ouverte par Jacques Deshayes, Président puis le Doyen d'âge Bernard Gire a pris la présidence de l'assemblée jusqu'à l'élection du nouveau Président.

Le Conseil Communautaire nomme Guillaume Villequez secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Justine BARACH-TACLET	P		Hassan EL BOUCHEHATI	P		Nicolas NURDIN	P	
Martine BAVARD	P		Sophie EL OMRI	POUV	Christophe LEJEUNE	Éric PETITJEAN	P	
Jérôme BERNARD	P		Cédric FAIVRE	P		Sébastien RICHARDOT	P	
Joël BRICE	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Catherine SALFRANC	P	
Frédéric BURGHARD	P		Marie-Christine FRICHET	P		Alain SCHELLE	P	
Michel CALLOCH	P		Sylvie GAVOILLE	P		Yves SIMONIN	P	
Christian CHAMAGNE	P		Philippe GÉRARD	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Roland CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	P		Daniel TONNA	P	
Jean-Luc DAVAL	P		Didier HUA	POUV	Jérôme BERNARD	Guillaume VILLEQUEZ	P	
Marie-Hélène DAVAL	P		Loïc LABORIE	P		Anne-Lise VINCENT	P	
Jacques DESHAYES	P		Christophe LEJEUNE	P		Laurent ZIEGLER	P	
Véronique DEVOILLE	P		Béatrice LEPAGNEY	P				
Nathalie DIRAND	P		Emilien MONNEY	P				

\*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par

## Exposé

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales transposable aux communautés de communes : « au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre, à ce ou ces secrétaires, des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations ».

## Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire désigne Guillaume Villequez en qualité de secrétaire de séance.

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

**Le Président**

**Jacques DESHAYES**